

manger; et si on leur donne tous les jours un bain de mer, elles maigrissent fort peu.

L'exécution d'une tortue n'a rien de banal, surtout quand les physiologistes du laboratoire en profitent pour leurs observations; ce cas survint bientôt. La victime fut pendue par la tête au croc d'une poulie, non loin de la cuisine, et les savants, en tablier, firent cercle autour d'elle avec des scalpels, des pinces, des tubes et des bocaux. Un matelot muni de son couteau de poche s'avança et promena simplement le fil de cet objet familier sur la gorge tendue par le poids du corps. Alors une fente gagna des deux côtés la colonne vertébrale, et la peau crépita comme une feuille qu'on déchire. Tandis qu'une main complaisante retenait les balancements du corps troublé dans son équilibre, le bourreau d'occasion chercha l'intervalle de deux vertèbres, et trancha d'un coup plus hardi le dernier pont qui reliait aux puissants organes de cette bête, un cerveau bien modeste pour les gouverner.

Le corps s'abattit avec fracas, oscilla sur la rotondité de sa carapace et palpita quelque temps; les nageoires s'agitèrent dans le vide et les savants captèrent des flots de sang qui remplirent une cuvette. Mais si l'extrémité raccourcie laissait fuir ce liquide vermeil, l'autre bout, resté sain, répandait une humeur d'un vert tellement suggestif que le peintre s'y mira en passant; il y trempa même, je crois, son pinceau: c'était la bile de l'animal.

ALBERT, PRINCE DE MONACO.

312 [944].

## DÉMOGRAPHIE

La population de la France  
d'après le dénombrement de 1901.

La *Revue* a déjà publié les résultats provisoires, du recensement de 1901, au moment où l'Administration les avait fait connaître; mais, comme il y a des rectifications nombreuses, nous donnons maintenant quelques-uns des tableaux définitifs du Rapport du ministre de l'Intérieur.

Depuis le dénombrement du 29 mars 1896, il a été créé 23 communes et il en a été supprimé une.

Le nombre total des communes s'élève actuellement à 36492, réparties en 2908 cantons et 362 arrondissements.

Antérieurement, il y avait le même nombre d'arrondissements comprenant 2899 cantons et 36170 communes.

Le nombre des cantons s'est accru de 9 unités. Il a

été, en effet, créé, depuis 1896, 4 cantons dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans la Loire, 2 dans le Var, et 2 dans la Haute-Vienne.

D'après les opérations effectuées le 24 mars dernier, le chiffre total de la population s'élève à 38961945 habitants.

En 1896, il avait d'abord été évalué à 38517975; mais, à la suite de rectifications opérées par des décrets postérieurs à celui du 31 décembre 1896, il a été réduit à 38517322. Il s'est donc produit, de 1896 à 1901, un accroissement de 444613 habitants.

L'accroissement constaté pendant la dernière période quinquennale (1891-1896) n'avait été que de 175027 habitants; l'augmentation de 1896 à 1901 est plus de deux fois et demie supérieure.

D'autre part, le chiffre de la population comporte, pour la dernière période décennale, un accroissement de 619640 habitants, alors que, de 1886 à 1896, l'augmentation n'avait été que de 299072 personnes. Ici l'augmentation de la proportion, qui dépasse légèrement celle du simple au double, est un peu moins forte parce que ces résultats comprennent la période de 1891 à 1896, moins favorable que celle de 1896 à 1901.

Quoi qu'il en soit, le progrès est indéniable et si, par comparaison avec les résultats accusés dans d'autres pays, où le développement de la population suit une marche plus rapide, on peut regretter la lenteur du mouvement ascensionnel de la population en France, il est certain que la situation s'est améliorée d'une manière très sensible, depuis 1891, époque où l'augmentation presque insignifiante (124289), équivalait presque à la stagnation. Après le très léger relèvement de 1896, l'augmentation de 1901 nous rapproche des résultats constatés en 1886, où s'était produite une augmentation de 545855, mais en nous laissant encore loin de l'augmentation de 1881, qui avait été de 766260.

Ces nombres ne concernent que les 87 départements métropolitains, y compris la Corse.

Il convient d'y ajouter les résultats des recensements spéciaux effectués par les soins de MM. les ministres de la Guerre et de la Marine, comprenant 69168 individus, ce qui porte le total de la population française à 39031113 habitants, en laissant à part la population fixée en Algérie, aux colonies; dans les pays de protectorat et à l'étranger.

Les résultats du dénombrement de 1901 en Algérie font l'objet de tableaux distincts.

L'examen des résultats du dénombrement par département amène à faire une constatation dont la gravité mérite une attention spéciale: c'est que l'augmentation de la population ne se fait sentir que dans un nombre restreint de départements et qu'un nombre très important d'autres départements voient, au contraire, leur population décroître, ainsi qu'il résulte du tableau suivant:

État comparatif de la population des départements en 1901 et 1896.

Départements.	Population. Dénombrement de 1901.	Population. Dénombrement de 1896.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
Ain. . . . .	350 416	351 569	»	1 153
Aisne. . . . .	535 583	541 513	»	5 930
Allier. . . . .	422 024	424 378	»	2 354
Alpes (Basses-). . . . .	115 021	118 142	»	3 121
Alpes (Hautes-). . . . .	109 510	113 229	»	3 719
Alpes-Maritimes. . . . .	293 213	265 155	28 058	»
Ardeche. . . . .	353 364	363 501	»	9 937
Ardennes. . . . .	315 589	318 865	»	3 276
Ariège. . . . .	210 527	219 641	»	9 114
Aube. . . . .	246 163	251 435	»	5 272
Aude. . . . .	313 531	310 513	3 018	»
Aveyron. . . . .	382 074	389 464	»	7 390
Belfort (Territoire de). . . . .	92 304	88 047	4 257	»
Bouches-du-Rhône. . . . .	734 347	673 820	68 527	»
Calvados. . . . .	410 178	417 176	»	6 998
Cantal. . . . .	230 511	234 382	»	3 871
Charente. . . . .	350 305	356 236	»	5 931
Charente-Inférieure. . . . .	452 149	453 455	»	1 306
Cher. . . . .	345 543	347 725	»	2 182
Corrèze. . . . .	318 422	322 393	»	3 971
Corse. . . . .	295 589	290 168	5 421	»
Côte-d'Or. . . . .	361 626	368 168	»	6 542
Côtes-du-Nord. . . . .	609 349	616 074	»	6 725
Creuse. . . . .	277 831	279 366	»	1 535
Dordogne. . . . .	452 951	464 822	»	11 871
Doubs. . . . .	298 864	302 046	»	3 182
Drôme. . . . .	297 321	303 491	»	6 170
Eure. . . . .	334 781	340 652	»	5 871
Eure-et-Loir. . . . .	275 433	280 469	»	5 036
Finistère. . . . .	773 014	739 648	33 366	»
Gard. . . . .	420 836	416 036	4 800	»
Garonne (Haute-). . . . .	448 481	459 377	»	10 896
Gers. . . . .	238 448	250 472	»	12 024
Gironde. . . . .	824 131	809 902	14 229	»
Hérault. . . . .	489 421	469 684	19 737	»
Ille-et-Vilaine. . . . .	613 567	622 039	»	8 472
Indre. . . . .	288 788	289 206	»	418
Indre-et-Loire. . . . .	335 541	337 064	»	1 523
Isère. . . . .	568 693	568 933	»	240
Jura. . . . .	261 288	266 143	»	4 855
Landes. . . . .	291 586	292 884	»	1 298
Loir-et-Cher. . . . .	275 538	278 353	»	2 815
Loire. . . . .	647 633	625 336	22 297	»
Loire (Haute-). . . . .	314 058	316 699	»	2 641
Loire-Inférieure. . . . .	664 971	646 172	18 799	»
Loiret. . . . .	366 660	371 019	»	4 359
Lot. . . . .	226 720	240 403	»	13 683
Lot-et-Garonne. . . . .	278 740	286 377	»	7 637
Lozère. . . . .	128 866	132 151	»	3 285
Maine-et-Loire. . . . .	514 658	514 870	»	212
Manche. . . . .	491 372	500 052	»	8 680
Marne. . . . .	432 882	439 577	»	6 695
Marne (Haute-). . . . .	226 545	232 057	»	5 512
Mayenne. . . . .	313 103	321 187	»	8 084
Meurthe-et-Moselle. . . . .	484 722	466 417	18 305	»
Meuse. . . . .	283 480	290 384	»	6 904
Morbihan. . . . .	563 468	552 028	11 440	»
Nièvre. . . . .	323 783	333 899	»	10 116
Nord. . . . .	1 866 994	1 811 834	55 160	»
Oise. . . . .	407 808	404 511	3 297	»
Orne. . . . .	326 952	339 162	»	12 210
Pas-de-Calais. . . . .	955 391	906 249	49 142	»
Puy-de-Dôme. . . . .	544 194	555 078	»	10 884
Pyrénées (Basses-). . . . .	426 347	423 572	2 775	»
Pyrénées (Hautes-). . . . .	215 546	218 973	»	3 427
Pyrénées-Orientales. . . . .	212 121	208 348	3 773	»
Rhône. . . . .	843 479	839 329	3 850	»
Saône (Haute-). . . . .	266 605	272 891	»	6 286
Saône-et-Loire. . . . .	620 360	621 237	»	877
Sarthe. . . . .	422 699	425 077	»	2 378

Départements.	Population. Dénombrement de 1901.	Population. Dénombrement de 1896.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
Savoie. . . . .	254 781	259 790	»	5 009
Savoie (Haute-). . . . .	263 803	265 882	»	2 069
Seine. . . . .	3 669 930	3 340 514	329 416	»
Seine-Inférieure. . . . .	853 883	837 824	16 059	»
Seine-et-Marne. . . . .	358 325	359 044	»	719
Seine-et-Oise. . . . .	707 325	669 098	38 227	»
Sèvres (Deux-). . . . .	342 174	346 694	»	4 220
Somme. . . . .	537 848	543 279	»	5 431
Tarn. . . . .	342 093	339 369	»	7 276
Tarn-et-Garonne. . . . .	195 669	200 390	»	4 721
Var. . . . .	326 384	309 179	17 205	»
Vaucluse. . . . .	236 949	236 313	636	»
Vendée. . . . .	441 311	441 735	»	424
Vienne. . . . .	336 343	338 114	»	1 771
Vienne (Haute-). . . . .	381 753	375 724	6 029	»
Vosges. . . . .	421 404	421 412	»	908
Yonne. . . . .	321 062	332 656	»	11 594
Totaux. . . . .	38 961 945	38 517 332	766 823	322 210
Augmentation. . . . .			444 613	

Dans 25 départements seulement, la population a augmenté, ce sont les suivants : Alpes-Maritimes, Aude, territoire de Belfort, Bouches-du-Rhône, Corse, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Loire, Loire-Inférieure, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Var, Vaucluse et Haute-Vienne.

Ces départements sont à peu près les mêmes qu'en 1896, sauf l'Aude, le Gard, les Basses-Pyrénées, les Pyrénées-Orientales et la Seine-Inférieure. Par contre, la Marne, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne et les Vosges, qui étaient alors en augmentation, sont aujourd'hui en diminution.

Les augmentations les plus fortes, c'est-à-dire celles qui sont supérieures à 10 000 âmes, portent sur les Alpes-Maritimes (28 058), les Bouches-du-Rhône (60 527), le Finistère (33 366), la Gironde (14 229), l'Hérault (19 739), la Loire (22 297), la Loire-Inférieure (18 799), Meurthe-et-Moselle (18 305), le Morbihan (11 440), le Nord (55 160), le Pas-de-Calais (49 142), la Seine (329 416), la Seine-Inférieure (16 059), Seine-et-Oise (38 227) et le Var (17 205).

Dans 62 départements la population a diminué; en voici la liste :

Ain, Aisne, Allier, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes, Ariège, Aube, Aveyron, Calvados, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gers, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Haute-Loire, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Maine-et-Loire, Manche, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Nièvre, Orne, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Sarthe, Savoie, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Deux-Sèvres, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Vosges et Yonne.

Les plus fortes diminutions portent sur les départements suivants : Dordogne (11 871), Haute-Garonne

(10896), Gers (12024), Lot (13683), Nièvre (10416), Orne (12210), Puy-de-Dôme (10884) et Yonne (11594).

En 1896, on comptait 24 départements en progression, contre 63 en diminution; la proportion est donc restée à peu près la même en 1901.

Jusqu'en 1886, le plus grand nombre des départements étaient en progression : 58 contre 29. En 1891, il se produisit un brusque revirement, parallèle au ralentissement du mouvement ascensionnel de la population : il n'y eut plus que 32 départements en progression contre 55 en décroissance. Comme on vient de le voir, les résultats du dernier recensement sont, à ce point de vue, à peu près stationnaires, la différence entre 1896 et 1901 étant insensible.

La principale cause de la décroissance de la population dans près des trois quarts de nos départements est l'attraction de plus en plus forte qu'exercent les grands centres.

En effet, alors que le chiffre total de l'augmentation de la population générale n'est que de 444613 habitants, la population des villes comptant plus de 30000 âmes s'est accrue de 458376 personnes, comme le montre le tableau ci-dessous :

État comparatif de la population en 1896 et 1901 dans les villes ayant plus de 30 000 âmes.

Départements.	Villes.	Population		Augmen- tation.	Dimi- nution.
		en 1901.	en 1896.		
Aisne . . . . .	Saint-Quentin . . .	50 278	48 868	1 410	»
Allier . . . . .	Montluçon . . . . .	35 062	31 595	3 467	»
Alpes-Maritimes.	Cannes . . . . .	30 420	22 959	7 461	»
	Nice . . . . .	105 109	93 760	11 349	»
Aube . . . . .	Troyes . . . . .	53 146	52 998	148	»
Aude . . . . .	Carcassonne . . . .	30 720	29 290	1 422	»
Belfort (Terr. de).	Belfort . . . . .	32 567	28 715	3 852	»
Bouc.-du-Rhône.	Marseille . . . . .	491 161	442 239	48 922	»
Calvados . . . . .	Caen . . . . .	44 794	45 380	»	586
Charente . . . . .	Angoulême . . . . .	37 650	38 068	»	418
Charente-Infér.	La Rochelle . . . . .	36 458	34 392	2 066	»
	Rochefort . . . . .	31 559	28 376	3 183	»
Cher . . . . .	Bourges . . . . .	46 551	43 587	2 964	»
Côte-d'Or . . . . .	Dijon . . . . .	71 326	67 726	3 599	»
Dordogne . . . . .	Périgueux . . . . .	31 976	31 313	663	»
Doubs . . . . .	Besançon . . . . .	55 362	57 556	»	2 194
Finistère . . . . .	Brest . . . . .	84 284	74 538	9 746	»
Gard . . . . .	Nîmes . . . . .	80 605	74 601	6 004	»
Garonne (Haute-).	Toulouse . . . . .	149 841	149 963	»	122
Gironde . . . . .	Bordeaux . . . . .	256 638	256 906	»	268
	Béziers . . . . .	52 310	48 012	4 298	»
Hérault . . . . .	Cette . . . . .	33 246	32 729	517	»
	Montpellier . . . . .	75 950	73 931	2 019	»
Ille-et-Vilaine . . . .	Rennes . . . . .	74 676	69 037	4 739	»
Indre-et-Loire . . . .	Tours . . . . .	64 695	63 267	1 428	»
Isère . . . . .	Grenoble . . . . .	68 615	64 002	4 613	»
	Roanne . . . . .	34 901	33 912	989	»
Loire . . . . .	Saint-Étienne . . . .	146 559	136 030	10 529	»
Loire-Inférieure . . . .	Nantes . . . . .	132 990	123 902	9 088	»
	Saint-Nazaire . . . .	35 813	30 813	5 000	»
Loiret . . . . .	Orléans . . . . .	67 311	66 699	612	»
Maine-et-Loire . . . .	Angers . . . . .	82 398	77 164	5 234	»
Manche . . . . .	Cherbourg . . . . .	42 938	40 783	2 155	»
Marne . . . . .	Reims . . . . .	108 385	107 963	422	»
Mayenne . . . . .	Laval . . . . .	30 556	29 853	703	»
Meurthe-et-Mos.	Nancy . . . . .	102 553	96 306	6 253	»
Morbihan . . . . .	Lorient . . . . .	41 640	41 894	276	»
	Quimper . . . . .	33 640	31 397	2 243	»
Nord . . . . .	Dunkerque . . . . .	38 925	39 718	»	793
	Lille . . . . .	210 696	216 276	»	5 580
Oise . . . . .	Roubaix . . . . .	142 365	124 621	17 744	»
	Tourcoing . . . . .	79 243	73 353	5 890	»
Orne . . . . .	Valenciennes . . . . .	30 946	29 912	1 034	»

Départements.	Villes.	Population		Augmen- tation.	Dimi- nution.
		en 1901.	en 1896.		
Pas-de-Calais . . . . .	Boulogne . . . . .	49 949	46 807	3 142	»
	Calais . . . . .	59 743	56 940	2 803	»
Puy-de-Dôme . . . . .	Clermont-Ferr. . . . .	52 933	50 870	2 063	»
Pyrénées (Bass-).	Pau . . . . .	34 268	35 088	1 256	»
	Perpignan . . . . .	36 157	33 012	1 069	»
Rhône . . . . .	Lyon . . . . .	459 099	466 028	»	6 929
Saône-et-Loire . . . . .	Le Creusot . . . . .	30 584	32 034	»	1 450
	Le Mans . . . . .	63 972	60 975	3 197	»
Sarthe . . . . .	Paris . . . . .	2 714 068	2 536 834	177 234	»
	Asnières . . . . .	21 336	24 317	7 019	»
Seine . . . . .	Aubervilliers . . . . .	31 215	27 332	3 883	»
	Boulogne-sur-Seine . . . .	44 416	37 418	6 998	»
Seine-Inférieure . . . . .	Clichy . . . . .	39 521	33 895	5 626	»
	Levallois-Perret . . . . .	58 073	47 345	10 728	»
Seine-et-Oise . . . . .	Montreuil . . . . .	31 773	27 087	4 686	»
	Neuilly-sur-Seine . . . . .	37 493	32 730	4 763	»
Somme . . . . .	Saint-Denis . . . . .	60 808	54 432	6 376	»
	Saint-Ouen . . . . .	35 436	30 715	4 721	»
Tarn-et-Garonne . . . . .	Vincennes . . . . .	31 405	27 450	3 955	»
	Le Havre . . . . .	130 196	119 470	10 726	»
Tarn . . . . .	Rouen . . . . .	116 316	118 219	3 097	»
	Versailles . . . . .	24 982	24 874	108	»
Var . . . . .	Amiens . . . . .	90 758	88 731	2 027	»
Vaucluse . . . . .	Montauban . . . . .	30 506	29 470	1 036	»
Vienne . . . . .	Toulon . . . . .	101 602	95 276	6 326	»
Vienne (Haute-).	Vaucluse . . . . .	46 896	45 107	1 789	»
	Poitiers . . . . .	39 886	38 518	1 368	»
Vienne (Haute-).	Limoges . . . . .	84 121	77 703	6 418	»
Totaux . . . . .		8 086 485	7 628 109	476 716	18 340
Augmentation . . . . .				458 376	

Ainsi que cela avait été constaté antérieurement, l'accroissement de population des grandes agglomérations continue de se produire au détriment des campagnes par un déplacement de la population rurale vers les centres industriels et commerciaux. En effet, l'accroissement de la population des communes ayant plus de 30000 habitants est supérieur à celui qui avait été constaté en 1896 et qui était alors de 327009. Il y a lieu de remarquer également que le nombre des villes de cette catégorie s'est augmenté de 11 unités depuis 1896 (Cannes, Carcassonne, Belfort, la Rochelle, Laval, Valenciennes, Asnières, Aubervilliers, Montreuil, Vincennes et Montauban).

Certaines villes contribuent pour une part très considérable à l'accroissement constaté dans le département tout entier. Ainsi, sur l'augmentation de population de 60527 habitants afférente aux Bouches-du-Rhône, Marseille est comprise à elle seule pour 48922; de même, Saint-Étienne forme un accroissement de 10529 habitants sur les 22297 en plus du département de la Loire; Nantes et Saint-Nazaire comptent ensemble pour 14088 habitants dans l'excédent de 48799 de la Loire-Inférieure. Sur les 329416 habitants en plus du département de la Seine, Paris entre pour 177234 habitants, et Asnières, Aubervilliers, Boulogne, Clichy, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen et Vincennes pour un total de 58784 habitants.

Même dans certains départements où la population est en décroissance, les centres urbains, au contraire, sont en progression. C'est ainsi que, l'Aisne perdant 5930 habitants, Saint-Quentin en gagne 1410;

L'Allier perdant 2234 habitants, Montluçon en gagne 3467;

La Charente-Inférieure perdant 1 306 habitants, Rochefort et La Rochelle en gagnent ensemble 5 249 ;

Le Cher perdant 1 182 habitants, Bourges en gagne 2 964 ;

La Côte-d'Or perdant 6 542 habitants, Dijon en gagne 3 590 ;

Ille-et-Vilaine perdant 8 472 habitants, Rennes en gagne 4 739 ;

Indre-et-Loire perdant 1 523 habitants, Tours en gagne 1 428 ;

L'Isère perdant 240 habitants, Grenoble en gagne 4 613 ;

Maine-et-Loire perdant 212 habitants, Angers en gagne 5 234 ;

La Manche perdant 8 680 habitants, Cherbourg en gagne 2 155 ;

Le Puy-de-Dôme perdant 10 884 habitants, Clermont-Ferrant en gagne 2 063 ;

La Sarthe perdant 2 378 habitants, Le Mans en gagne 3 197 ;

La Somme perdant 5 431 habitants, Amiens en gagne 2 027 ;

Le Tarn-et-Garonne perdant 4 121 habitants, Montauban en gagne 1 036 ;

La Vienne perdant 1 771 habitants, Poitiers en gagne 1 368.

Par les mêmes raisons, dans le département de la Seine tout entier, qui a le caractère presque exclusivement urbain, la densité de la population suit une marche ascendante non interrompue.

Pour Paris, l'augmentation, après avoir été, en 1881, de 280 217 habitants, était tombée, en 1886, à 75 527 ; en 1891, à 103 407, et en 1896, à 88 877. Elle est remontée, en 1901, à 177 234, ce qui montre une tendance sensible au relèvement. Pendant la dernière période de vingt ans, l'accroissement total a été de 726 262 habitants.

Cette augmentation, bien que sujette à des retours en arrière, est encore plus marquée dans la banlieue parisienne. En effet, tandis que l'augmentation de Paris porte sur 2 millions 714 068 habitants, celle du reste du département, qui est de 152 082, ne porte que sur 955 862 habitants.

Parmi les communes suburbaines, dix (Asnières, Aubervilliers, Boulogne, Clichy, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Montreuil, Saint-Denis, Saint-Ouen et Vincennes), ont une population supérieure à 30 000 âmes, alors qu'en 1896 six communes seulement (Boulogne-Clichy, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine, Saint-Denis et Saint-Ouen) appartenaient à cette catégorie et quatre en 1891 (Boulogne, Clichy, Levallois-Perret et Saint-Denis).

Les dix communes de la Seine citées plus haut présentent ensemble un accroissement de 58 784 habitants. Si on y ajoute l'augmentation de Paris, le total atteint 236 018 habitants, et, joint à celui du reste du départe-

ment de la Seine (93 938), donne un accroissement de 329 316 habitants pour la capitale et ses environs immédiats.

En 1896, 12 villes comptaient plus de 100 000 habitants ; ce nombre est porté à 15 en 1901.

Paris vient à part avec 2 714 068 habitants. Ensuite un premier groupe comprend Marseille et Lyon, avec 491 161 habitants pour la première et 459 009 pour la seconde, qui est en diminution de 6 929 sur le recensement de 1896.

Le second groupe est composé de Bordeaux (256 638) et de Lille (210 696).

La troisième comprend :

Toulouse. . . . .	149 841
Saint-Étienne. . . . .	156 559
Roubaix . . . . .	142 366
Nantes. . . . .	132 990
Le Havre. . . . .	130 196

Le dernier groupe est formé des villes dont la population se rapproche de la limite de 100 000 habitants. Ce sont :

Rouen. . . . .	116 316
Reims. . . . .	108 385
Nice. . . . .	105 100
Nancy. . . . .	102 559
Toulon. . . . .	101 602

Les 36 192 communes de France se répartissent ainsi qu'il suit au point de vue de leur population :

Nombre de communes ayant une population au-dessous :

De 50	habitants. . . . .	137
De 51 à 100	— . . . . .	976
De 101 à 200	— . . . . .	4 440
De 201 à 300	— . . . . .	5 151
De 301 à 400	— . . . . .	4 283
De 401 à 500	— . . . . .	3 515
De 501 à 1 000	— . . . . .	9 766
De 1 001 à 1 500	— . . . . .	3 415
De 1 501 à 2 000	— . . . . .	1 801
De 2 001 à 2 500	— . . . . .	733
De 2 501 à 3 000	— . . . . .	572
De 3 001 à 3 500	— . . . . .	306
De 3 501 à 4 000	— . . . . .	216
De 4 001 à 5 000	— . . . . .	265
De 5 001 à 10 000	— . . . . .	347
De 10 001 à 20 000	— . . . . .	146
De 20 001 habitants et au-dessus. . . . .		123
Total. . . . .		36 192

Le nombre des communes dont la population ne dépasse pas 500 habitants est de 18 502, soit un peu plus de la moitié du nombre total. En y ajoutant les 14 982 communes dont la population est de 501 à 2 000 habitants, on arrive au chiffre de 33 384, soit plus des 11/12 des communes de France. Cette proportion existait déjà lors des recensements antérieurs ; mais en comparant les résultats du recensement de 1901 à ceux de 1896, on constate ici, encore une fois, la diminution de la population rurale au profit de la population urbaine. Ainsi le nombre des très petites communes, celles ayant moins de

400 habitants, qui est de 14 987, comporte une augmentation de 542 communes, de 1896 à 1901, et cette augmentation porte sur toutes les catégories indiquées dans cette limite au tableau ci-dessus. Par contre, on constate une diminution, également constante pour toutes les catégories, du nombre des communes de 401 à 2 500 habitants, qui est tombé de 19 830 à 19 230, soit une différence en moins de 600 communes. Or, comme le total des communes ne s'est accru que de 21 unités entre les deux dénombrements, l'augmentation du nombre des très petites communes, celles de moins de 400 habitants, provient exclusivement de la diminution de leur population; c'est à la même cause qu'il convient d'attribuer la diminution des communes de 401 à 2 500 habitants, qui rentrent encore dans la catégorie des communes rurales et que la décroissance de leur population a fait passer dans une catégorie inférieure.

A partir de 2 501 habitants, on trouve des augmentations pour les catégories de 2 501 à 3 000, de 4 001 à 5 000, de 10 001 à 20 000 et au-delà de 20 000 habitants. Les diminutions de certaines catégories intermédiaires sont sans importance; elles résultent du déclassement des communes qui passent à une catégorie plus élevée. En effet, les communes au-dessus de 2 501 habitants, dont le total était de 1 915 en 1896, sont, aujourd'hui, au nombre de 1 975, soit une augmentation de 60 communes.

Il reste à parler de la division de la population au point de vue de la nationalité. Bien que la législation électorale actuelle ne fasse plus la distinction établie par la loi du 16 juin 1885 entre la population française et la population étrangère pour la fixation du nombre des députés, il n'est pas sans intérêt, à d'autres égards, d'indiquer les résultats du dernier recensement en ce qui concerne les étrangers résidant en France. Le nombre de ces étrangers est de 1 037 778. Depuis 1886, où, pour la première fois, le recensement de la population étrangère a été officiellement constaté, il s'est produit une diminution importante de cette population, qu'on peut attribuer aux effets de la loi du 26 juin 1889 sur la nationalité, laquelle a imposé la qualité de Français, sans faculté d'option ou de répudiation, à des catégories d'étrangers qui, autrefois, résidaient en France, parfois depuis plusieurs générations, sans supporter la charge du service militaire. En 1886, le nombre des étrangers était de 1 115 214; il n'a pas subi de diminution sensible en 1891, où il était encore de 1 101 798, la loi sur la nationalité venant à peine d'entrer en vigueur. Mais, cinq ans après, en 1896, le nombre des étrangers a diminué de 74 307 sur 1 891 et de 87 723 sur 1 886, puisqu'il ne s'est élevé qu'à 1 027 491. On constate, en 1901, un léger relèvement : 1 028 7 en plus; mais le chiffre de 1896 a une tendance à rester stationnaire et peut être considéré, à présent, comme normal.

On remarquera que l'accroissement de la population totale, qui est de 444 613 habitants, n'a été que bien fai-

blement influencé par l'appoint de la population étrangère et peut être presque exclusivement attribué à l'accroissement de la population française. Les départements où se rencontre le plus grand nombre d'étrangers sont :

Les Alpes-Maritimes (67 835), les Ardennes (22 182), les Bouches-du-Rhône (117 857), Meurthe-et-Moselle (36 179), le Nord (230 821), la Seine (196 241), le Var (42 989). Vient ensuite : l'Aude (125 84), le territoire de Belfort (91 43), la Corse (11 543), le Doubs (125 26), l'Hérault (171 78), l'Isère (11 026), la Marne (120 18), l'Oise (124 85), le Pas-de-Calais (18 940), les Basses-Pyrénées (16 465), les Pyrénées-Orientales (11 949), le Rhône (11 633), la Savoie (99 60), la Haute-Savoie (10 268), Seine-et-Oise (165 71), les Vosges (95 39). A l'exception de la Seine et de Seine-et-Oise, tous ces départements sont situés sur la frontière même, ou dans son voisinage immédiat.

Les départements qui comptent le moins d'étrangers sont : le Cantal (134), la Corrèze (279), la Creuse (142), la Haute-Loire (287), le Lot (145), la Lozère (66), la Mayenne (194), le Morbihan (167), les Deux-Sèvres (202), la Vendée (204).

Voici, d'autre part, le recensement de la population d'Algérie :

Départements.	Population		Total.
	des territoires administrés par l'autorité civile.	des territoires de commandement.	
Alger. . . . .	1 422 246	218 739	1 640 985
Oran. . . . .	939 980	147 374	1 107 354
Constantine. . . . .	1 768 286	222 703	1 990 989
	4 150 513	588 816	4 739 331

## CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

**La psychologie ethnique**, par CH. LETOURNEAU. — Un vol. in-16 de 556 pages. Paris, Schleicher, 1901. — Prix : 6 francs.

Après avoir étudié, dans une série de précédents ouvrages, l'évolution des races humaines considérées aux différents points de vue de leur activité : mariage, propriété, religion, commerce, éducation, morale, etc., l'auteur, dans le présent livre, trace un tableau général de l'humanité, et apprécie les diverses races d'après leur valeur mentale, manifestée par des faits en rapport étroit avec la vie de conscience. Son investigation commence par l'étude de l'animal, continue par celle de l'enfant, puis par celle de l'homme primitif, et se termine par celle des civilisations des grandes races.

Le lecteur voit ainsi se développer, par degrés, la floraison suprême de la mentalité humaine; car, au point de vue psychique, les diverses races de notre humanité s'échelonnent, comme les types animaux au point de vue organique. Elles se classent suivant une taxinomie mentale, allant du dernier des Australiens à tel homme de génie des races civilisées. Sans doute, même dans les races les mieux douées, les différences individuelles sont

énormes, et les plus hauts sommets de l'art, de la poésie, de la science, de la philosophie, ne sont atteints que par un fort petit nombre; mais l'existence de ces êtres exceptionnels n'en est pas moins un fait de très haute importance; elle atteste l'aristocratie psychique des races qui les ont produits.

C'est dans le clan primitif, à la fois école et atelier, que l'homme a commencé à acquérir tout ce qui le distingue de l'animalité. C'est surtout durant le long stade sociologique de la vie du clan, que nos très lointains ancêtres sont devenus susceptibles de moralité, c'est-à-dire d'empreintes mentales, tenaces et héréditaires, d'où proviennent encore le plus clair de nos sentiments altruistes, les nobles penchants qui portent les plus généreux d'entre nous à subordonner, dans nombre de cas, leur intérêt particulier à l'intérêt général, qui leur inspire un éloignement instinctif pour certaines actions nuisibles au corps social, etc. C'est que l'étroite solidarité de la vie du clan faisait, à tous les membres de la petite société, une loi de l'aide mutuelle. Puis l'intelligence humaine a commencé son évolution caractéristique, passant par la phase mythique, c'est-à-dire subissant l'éclosion et l'empire des idées religieuses, par sa tendance à tout vivifier. Grâce à cette illusion animique, le monde extérieur tout entier est devenu un miroir, où s'est reflétée la personnalité humaine; et enfin, tardivement, tout récemment peut-on dire, a commencé le duel de la foi et de la raison, après que l'intelligence des nations européennes eût été soumise, pendant de longs siècles, à un régime des plus débilissants, privée des aliments nutritifs indispensables, subissant par contre des révolutions esthétiques destinées à la détourner de sa fonction naturelle, réprimée dans ses moindres écarts par de terribles pénalités.

Comment, en dépit de ces conditions éminemment défavorables, la science et la philosophie ont-elles pu se développer au lieu de s'éteindre radicalement et à jamais? Justement M. Letourneau remarque qu'on ne saurait invoquer ici la sélection progressive dans le sens darwinien puisque, au contraire, toutes les forces morales et sociales ont été conjurées contre la vérité. Dans les grands États de l'antiquité occidentale, ainsi que dans l'Inde et la Chine, des régimes analogues, quoique moins rigoureux, ont suffi pour paralyser à jamais toute hardiesse de pensée et toute investigation scientifique. On est donc fondé à conclure que les peuples d'Europe étaient doués d'un ressort mental plus résistant que celui des autres nations de race caucasique ou mongolique, créatrices pourtant des premières civilisations.

Aujourd'hui, les sciences ont porté assez de lumière dans les mystères les plus obscurs pour ne plus laisser le moindre asile au miracle. En un laps de temps relativement court, quelques vérités fondamentales ont pu être établies assez solidement pour défier toute critique. Telles sont : l'indestructibilité, par suite l'éternité de la matière; la démonstration que la lumière et la chaleur, que toutes les forces, en un mot, sont de simples modes de mouvement; que le phénomène essentiel de la vie se ramène à un double échange matériel et simultané au sein même de la substance organisée; que, sans qu'il soit

besoin d'invoquer des révolutions géologiques instantanées et des créations magiques, les espèces vivantes de la flore et de la faune se sont produites lentement et successivement à travers les âges; que la vie de conscience, humble ou sublime, est une fonction des centres nerveux, etc. Enfin, digne couronnement de l'œuvre scientifique, la doctrine de l'évolution a donné à l'esprit humain la clé du passé, en même temps qu'elle lui ouvrait sur l'avenir de larges horizons. Par degrés, la psychologie objective et expérimentale se substitue à la psychologie métaphysique, et même à la sacro-sainte introspection; car on ne peut s'empêcher de penser, avec Maudsley, que prétendre illuminer les profondeurs de l'activité psychique au moyen de la conscience individuelle, c'est vouloir éclairer l'univers avec une allumette.

S'ensuit-il, dit M. Letourneau en terminant son livre, que nous n'ayons plus qu'à assister paisiblement au règne incontesté de la vérité scientifique, de plus en plus éclatante? Se le figurer serait grandement s'illusionner. La masse du genre humain, même dans les nations qui se glorifient de leur civilisation, pourtant bien relative, est encore au-dessous de l'horizon scientifique. Des retours rétrogrades sont donc fort possibles. Un anthropologiste anglais, Tylor, nous les a même prédits dans ces termes : « Nous avons, dit-il, le bonheur de vivre pendant une de ces périodes remarquables de l'histoire morale et intellectuelle du monde où les portes, si souvent fermées, des découvertes et des réformes sont toutes grandes ouvertes. Combien de temps durera cette heureuse période? Nous ne le saurions dire; mais si l'histoire doit se répéter, comme l'indiquent tous les précédents, nous devons prévoir une époque plus sombre. »

Sans doute, cette prédiction peut se réaliser. Les préjugés invétérés, devenus des instincts, les survivances mentales encore si vivaces, surtout les intérêts de castes ou de classes, peuvent partir en guerre ouverte contre le progrès scientifique et l'enrayer même pour un temps et par tous les moyens; mais le succès de l'obscurantisme ne pourrait vraisemblablement, aujourd'hui, qu'être localisé, partiel et éphémère. Trop de lumière, conclut M. Letourneau, s'est déjà épanchée sur le monde pour qu'il soit possible désormais de l'éteindre partout et pour toujours.

**Les Syndicats industriels de producteurs en France et à l'étranger**, par PAUL DE ROUSIERS. — Un vol. in-12; Paris, Colin, 1901.

Étude intéressante, dans laquelle l'auteur passe en revue les différentes formes d'associations des producteurs, en Europe et dans le Nouveau-Monde, et en montre l'influence actuelle sur les intérêts des consommateurs, et les résultats prochains.

En Amérique, on trouve les *trusts*, qui, à vrai dire, ne sont pas des syndicats de producteurs en vue de diminuer la concurrence qu'ils se font dans la même industrie, puisqu'il y a toujours absorption de cette industrie par un seul producteur ou par une seule société. Le